

- Corinne Béguelin permanente SSP 078 89 88 107
- Dodly Alexandre SSP – dodlyalexandre@gmail.com
- Liliane Burkardt SSP – lburkardt@bluewin.ch
- Mitzi Carmona SSP
- Antonella Del Bon SSP
- Françoise Weber permanente SIT
- Jean-Jacques Guertchakoff SIT

Résolution adoptée par l'assemblée générale du personnel OCE

Le personnel réuni le mardi 4 avril 2023 en assemblée générale a pris connaissance du retour de sa délégation syndicale au sujet de la rencontre organisée le 4 avril 2023 avec la Conseillère d'Etat en charge du département de l'Economie et de l'Emploi, Madame Fischer.

Le personnel constate que

1. un certain nombre d'information ont déjà été remontées au niveau du département depuis un an, notamment auprès de la cheffe de cabinet de Mme Fischer.
2. lors de la rencontre avec la Conseillère d'Etat du département de l'Economie et de l'Emploi et la direction générale de l'OCE, les propositions suivantes ont été faites. Elles se résument à mettre en place un espace de dialogue, avec l'intention de faciliter un vrai échange, par notamment la mise en place :
 - a. d'une commission du personnel de l'OCE, inexistante depuis plus de 10-15 ans
 - b. de rencontres régulières avec une délégation syndicale au niveau du département et en fonction des besoins, en particulier pour éviter un éventuel dysfonctionnement de la commission du personnel.
 - c. d'une enquête externe indépendante (à déterminer), avec un échange sur ce sujet le 8 mai 2023 avec le département et la représentation du personnel (délégation syndicale) sur les éléments problématiques, visant à objectiver ces derniers (en matière de management, d'organisation du travail, de qualité des prestations et risques...)
3. un groupe de travail sur les problèmes de management a été organisé par la direction OCE une semaine avant l'AG du 28 février 2023 dirigée par Charles Vinzio, directeur de l'ORP
4. La participation de la représentation du personnel est sollicitée pour objectiver les items de l'enquête portant sur le management notamment, pour cela la délégation du personnel doit pouvoir rapidement s'organiser avec l'appui des collègues
5. La Conseillère d'Etat et le département ont proposés une prochaine rencontre, dans la même composition, le 8 mai 2023 à 16h, à valider lors de l'AG du 4 avril 2023, afin notamment de démarrer les travaux concernant l'enquête et les modes de discussions

Fort de ces constats, l'assemblée du personnel

6. Réitère que le style de management doit être changé, sans délai
7. Veillera à ce qu'aucunes représailles ou pressions envers les délégué-e-s syndicaux-ales ne se fassent, auquel cas cela sera dénoncé sur-le-champ
8. Demande qu'une enquête externe indépendante soit faite conjointement avec les partenaires sociaux sur les méthodes de management et de faire des propositions sur les points à investiguer
9. Accueille favorablement la mise en place d'un espace de dialogue, et à cet effet elle va partager cette information avec l'ensemble des collègues pour déterminer s'il y a un climat de confiance suffisant pour permettre la mise en place d'une commission du personnel. Dans cette attente elle mandate la délégation syndicale pour poursuivre le dialogue
10. Valide la proposition de Mme Fischer de rencontres régulières de la délégation syndicale avec le département
11. Valide les différentes formes solidaires et complémentaires de représentation du personnel

L'assemblée générale du personnel de l'OCE

12. Demande que la délégation syndicale se rende à la rencontre du 8 mai à 16h avec le département
13. Mandate le SSP et le SIT pour défendre ses droits et représenter ses intérêts
14. Décide de se réunir le 9 mai 2023 à 12h15 en Assemblée générale